

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DE TRAVAIL
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRACADIE
tenue dans la salle du conseil située au 3620, rue Principale
Le lundi 20 octobre 2025
18h30**

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Pierre Morais	Maire suppléant
	Guy Basque	Conseiller
	Rita Benoit	Conseillère
	Thérèse Brideau	Conseillère
	Joanne Doiron	Conseillère
	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Yolan Thomas	Conseiller
	Jean-Paul Loyer	Directeur général
	Joey Thibodeau	Greffier municipal
	Philippe Albert	Directeur de l'ingénierie et des infrastructures
	Annik Richardson	Directrice des finances
	Daniel Blanchard	Directeur des Services communautaires
	Serge Brideau	Coordonnateur arts, culture et patrimoine

Également présents :	Isabelle Richard Basque	Productions ARI
(Point 3.1, dossier 1)	Daniel Basque	Productions ARI

Également présent :	Michel Dufresne	Roy Consultants
(Point 3.1, dossier 2)		

1. MOT DE BIENVENUE

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 18h30 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

Aucun citoyen n'est présent.

Résolution: 2025-036-ST

Proposé par Rita Benoit

Appuyé par Chantal Mazerolle

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2. PRÉSENCES ET DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

- Aucune.

3. DOSSIERS À HUIS CLOS

Résolution: 2025-037-ST

Proposé par Yolán Thomas

Appuyé par Joanne Doiron

QUE le conseil se réunisse en huis clos conformément à l'article 68 de la Loi sur la gouvernance locale.

ADOPTÉE

3.1 Article 68(1) c) Questions de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local ou qui risqueraient de compromettre des négociations entreprises.

Le présent point est discuté sans la présence du public en conformité avec l'article 68(1) c) Questions de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local ou qui risqueraient de compromettre des négociations entreprises.

Résolution: 2025-038-ST

Proposé par Rita Benoit

Appuyé par Chantal Mazerolle

QUE le huis clos cesse.

ADOPTÉE

4. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Dianna May Savoie propose que la réunion soit levée à 20h28 approximativement.

Joey Thibodeau, Greffier municipal